

## **SITUATION ANNUELLE DE FIDELIUM ESSOR ARRETEE AU 31/12/2015**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » arrêtés au 31 décembre 2015, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et les notes financiers pour l'exercice clos à cette date.
2. Le gestionnaire du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de révision généralement admises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4. Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.
5. A notre avis, et compte tenu des éléments probants recueillis, les états financiers du fonds commun de placement à risque « FIDELIUM ESSOR » annexés au présent rapport et qui présentent un total bilan de 635 974,599 DT, un actif net de 510 445.824 DT, un résultat déficitaire de 336 360.920 DT et une valeur liquidative de 483.377 DT, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au systèmes comptable des entreprises.
6. La valorisation au 31/12/2015 des titres non cotés est effectuée conformément aux normes comptables internationales, en l'occurrence la norme IAS39, et aux directives de « L'International Private Equity and venture Capital Valuation Guidelines ». Cette valorisation se base entre autres sur des données futures telles que les plans d'affaires (notamment pour les besoins de la mise en œuvre de la méthode des cashflows actualisés).
7. En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et de la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la

gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

8. En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de la société au titre de l'exercice 2015.

---

Sofiène CHARFI

**Synergie Audit & Conseil**

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts  
Comptables de Tunisie  
1<sup>er</sup> Rue El Hassan el El Houssein El Menzah IV  
1004 Tunis  
Tél: 71 236 131 / Fax: 71 750 370

**BILAN**  
**Du FCPR << FIDELIUM ESSOR >>**  
**Arrêté au 31 décembre 2015**

	NOTES	Exprimé en Dinars 2015	Dinars 2014
<b>ACTIF</b>			
<i>AC 1- Portfeuille- titres</i>			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4-1	635 937	931 705
b- Obligation et valeurs assimilées			
c- Autres valeurs			
<i>AC 2- Placement monétaires et disponibilités</i>			
a- Placement monétaires		29	846
b- Disponibilités	4-2	29	846
<i>AC 3- Créance d'exploitation</i>			
<i>AC 4- Autres actifs</i>			
a- Débiteurs divers	4-3	8	8
		8	8
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>635 975</b>	<b>932 559</b>
<b>PASSIF</b>			
<i>PA 1- Opérateurs créditeurs</i>			
	4-4	122 116	84 678
<i>PA 2- Autres créditeurs divers</i>			
	4-5	3 413	1 075
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>125 529</b>	<b>85 752</b>
<b>ACTIS NET</b>			
<i>CP 1- Capital</i>			
	4-6	826 437	1 122 205
<i>CP 2- Sommes distribuables</i>			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		-275 399	-211 620
b- Sommes distribuables de l'exercice		-40 593	-63 779
<b>TOTAL ACTIF NET</b>		<b>510 446</b>	<b>846 807</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>635 975</b>	<b>932 559</b>

**Etat de résultat**  
**Du FCPR << FIDELIUM ESSOR >>**  
**Arrêté au 31 décembre 2015**

	NOTES	Exprimé en Dinars	
		2015	2014
PR 1- Revenus du portefeuille-titres		2 568	0
a- DIVIDENDES		2 568	
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées			
c- Revenus des autres valeurs			
PR 2- Revenus des placements monétaires		0	0
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 568</b>	<b>0</b>
CH 1- Charge de gestion des placements	4-8	-42 049	-62 982
<b><u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u></b>		<b><u>-39 481</u></b>	<b><u>-62 982</u></b>
PR 3- AUTRES PRODUITS		-	
-			
CH 2- AUTRES CHARGES	4-9	-1 112	-796
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>-40 593</u></b>	<b><u>-63 779</u></b>
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation		-	
-			
<b><u>SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>-40 593</u></b>	<b><u>-63 779</u></b>
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation			
Variation des plus (moins) valeurs potentielles sur titre	4-10	-295 768	-79 079
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	-6 310
Frais de négociation		0	-31
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>-336 361</u></b>	<b><u>-149 199</u></b>

**Etat de variation de l'Actif Net  
Du FCPR << FIDELIUM ESSOR >>  
Arrêté au 31 décembre 2015**

Page | 11

	Exprimé en Dinars	
	2015	2014
<b>AN 1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</b>	<b>-336 361</b>	<b>-149 199</b>
a- Résultat d'exploitation	-40 593	-63 779
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-295 768	-79 079
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	-6 310
d- Frais de négociation de titres	0	-31
 <b>AN 2- Distributions de dividendes</b>		
 <b>AN 3- Transaction sur le capital</b>		
a- Souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit d'entrée		
b- Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Régularisation des sommes distribuables		
Droit de sortie		
 <b><u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u></b>	<b>-336 361</b>	<b>-149 199</b>
 <b>AN 4- ACTIF NET</b>		
a- Endébut d'exercice	846 807	996 005
b- En fin d'exercice	510 446	846 807
 <b>AN 5- Nombre de parts</b>	<b>1 056</b>	<b>1 056</b>
a- Endébut d'exercice	1 056	1 056
b- En fin d'exercice	1 056	1 056
 <b><u>VALEUR LIQUIDATIVES PAR PART</u></b>	<b>483</b>	<b>802</b>
 <b><u>AN 6- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL</u></b>	<b><u>-39.72%</u></b>	<b><u>-14,98%</u></b>

## **1. Présentation de FIDELIUM ESSOR**

FIDELIUM ESSOR est un fond commun de placement à risque au capital de 1 056.000 DT divisé en 1 056 parts d'une valeur de 1.000 DT chacune. Agréé par le CMF sous le n° 06-2008 du 31 Mars, il est de droit tunisien.

### **a. Objet social**

Le fonds de placement à risque **FIDELIUM ESSOR** est un fonds de placement qui a principalement pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises qui réalisent les projets prévus à l'article 21 de la loi n° 88-92 du 2 Aout 1988, relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995.

### **b. Répartition du capital**

Le capital de **FIDELIUM ESSOR (FCPR)** se répartit comme suit :

<b>Souscripteur</b>	<b>Nombre De parts</b>	<b>Catégorie de part</b>	<b>Souscription en valeur (DT)</b>
Société Tunisienne de Banque STB	500	A	500.000
Banque Nationale Agricole BNA	300	A	300.000
Société CAB DEPHAR	250	A	250.000
Société SEDERHO	3	B	3.000
Amel Ben Daly Hassan	3	B	3.000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 056</u></b>		<b><u>1 056.000</u></b>

## **2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **a. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

#### **b. Evaluation des placements en actions cotées et valeurs assimilées**

Les placements en actions cotées et valeurs assimilés sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2015 ou à la date antérieure la plus récente.

#### **c. Evaluation des placements en actions non cotés**

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur conformément aux normes internationales et aux directives de « l'International Private Equity and Venture Capital Valuation Guide Lines ». La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

#### **d. Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

#### e. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Page | 14

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4. Notes sur les éléments du bilan et l'état de résultat

##### 4-1 Note sur le portefeuille-titres (en DT)

<u>Désignation du titre</u>	<u>Nbre de Titres</u>	<u>Coût D'acquisition</u>	<u>Valeur au 31/12/2015</u>	<u>% actif</u>
Action, valeurs assimilées et droits rattachés		664 220	635 937	12,427%
Action, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		99 220	79 034	12,427%
<b>Actions</b>		<b>99 220</b>	<b>78 259</b>	<b>12,305%</b>
Action société "MODERN LEASING"	692	6 665	2 980	0,469%
Action société "Union International de Banques"	4790	92 555	75 280	11,837%
<b>Droits</b>	<b>692</b>	<b>0</b>	<b>775</b>	<b>0,122%</b>
DPS "MODERN LEASING"	692		775	
Actions, valeurs assimilées et droit rattachés non admis à la cote	<b>28 150</b>	<b>565 000</b>	<b>556 903</b>	<b>87,567%</b>
<b>Actions</b>				
SOHEF	1250	125 000	236 690	37,217%
TUNISIE TUBES	1250	125 000	0	0,000%
GALENICA	12500	125 000	152 500	23,979%
GREEN FRUITS	12500	125 000	102 713	16,150%
SIP	650	65 000	65 000	10,221%
<b>Droits</b>				
<b>Autres valeurs</b>				
<b>Titres des OPCVM</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>664 220</b>	<b>635 937</b>	<b>99,908%</b>

##### 4.2 Note sur les disponibilités (en DT)

<u>Disponibilités</u>	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Avoir en banque	29,29	886,320
Somme à décaisser ( Erreur de prélèvement)		-40,244
<b>TOTAL</b>	<b>29,290</b>	<b>846,076</b>

#### 4.3 Note sur les autres actifs (en DT)

	2015	2014
Débiteurs divers (TSI)	8,377	7,877
<b>TOTAL</b>	<b>8,377</b>	<b>7,877</b>

#### 4.4 Note sur les opérateurs créditeurs (en DT)

Opérateurs créditeurs	2015	2014
Gestionnaire	93 458.212	57 675,351
Compte d'affectation périodique des charges	26 002,313	27 002,313
Dépositaire	2 655,000	
<b>TOTAL</b>	<b>122 115.525</b>	<b>84 677,664</b>

#### 4.5 Note sur les autres créditeurs divers (en DT)

	2015	2014
Créditeurs divers (Fidelium ESSOR)	2781,695	45
Etats retenues à la source	631,555	1 029,805
<b>TOTAL</b>	<b>3 413,250</b>	<b>1 074,805</b>

#### 4.6 Note sur le capital (en DT)

<b>Souscriptions réalisées (1)</b>	<b>1 056 000,000</b>
Nombre de parts	1,056
Nombre de porteurs de parts	5,000
<b>Somme non distribuables (2)</b>	<b>-229 507,401</b>
Variation des plus (ou moins-values potentielles sur titre	-28 282,679
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	-179 706,907
Frais de négociation	-21 517,815
<b>Capital au 31/12/2015 (1+2)</b>	<b>826 492,599</b>
Nombre de parts	1,056
Nombre de porteurs de parts	5,000

#### 4.7 Note sur les sommes distribuables (en DT)

IV.7 Note sur les sommes distribuables (en DT)	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
-exercices antérieurs	-275 398,723		-275 398,723
-exercice 2015	-40 592.592		-40 592.592
<b>Total</b>	<b>-315 991.315</b>	<b>0,000</b>	<b>-315 991.315</b>

#### 4.8 Note sur les charges de gestion des placements (en DT)

Charges de gestion des placements	2015	2014
-Rémunération du gestionnaire (article 15.1 du règlement Intérieur	-36 730,342	-60 327,870
-Rémunération du dépositaire (article 15.1 du règlement Intérieur	-5 310,000	-2 654,600
-Redevance/OPC	-8,470	
<b>TOTAL</b>	<b>-42 048,812</b>	<b>-62 982,470</b>

16

#### 4.9 Note sur les autres charges (en DT)

Autres charges	2015	2014
-services bancaires et assimilés	-231,280	-182,820
-Autres impôts et taxes	-165,000	-25,972
-Honoraires du commissaire aux comptes	-1 680,500	-587,381
-Publicités et publications		
-Redevance CMF		
-Reprise / PROV	1 000,000	0,000
-Pénalités de retard	-35,000	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 111,780</b>	<b>-796,173</b>

#### 4.10 Note sur la variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres

	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2015	Plus ou moins-values potentielles	Plus ou moins-values potentielles de 2014	Variation des plus ou moins-values potentielles
-Titres cotés	664 219,611	635 936,932	-28 282,679	267 486,000	-295 768,679
-Titres SICAV	-	-	-	-	-
-FCP AAA	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>664 219,611</b>	<b>635 936,932</b>	<b>-28 282,679</b>	<b>267 486,000</b>	<b>-295 768,679</b>